

Le badminton, sport d'élite et sport populaire

Autor(en): **Portolès, Anne-Marie**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport**

Band (Jahr): **41 (1984)**

Heft 4

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-997894>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le badminton, sport d'élite et sport populaire

Anne-Marie Portolès, responsable de presse du Centre de Badminton Malley-Lausanne

Sport national en Indonésie, en Malaisie et au Danemark, le badminton est encore trop méconnu en Suisse et dans beaucoup d'autres pays, au plan de la compétition. Et pourtant, monsieur et madame Tout-le-monde le pratiquent partout, dans les prairies et dans les bois, sous le nom de « jeu du volant ».

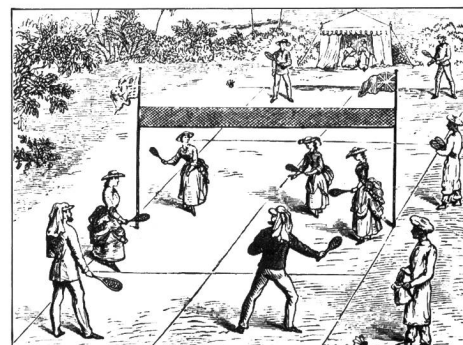
Tout comme le volleyball, le badminton est aussi bien un jeu de plage qu'un sport de haute compétition. Les raquettes et le volant font souvent partie intégrante du matériel de camping, du panier de pique-nique ou des affaires de plage. Il suffit de tendre une corde entre deux arbres ou entre deux poteaux, de déterminer les dimensions d'un terrain et le tour est joué. Les échanges peuvent commencer. L'équipement nécessaire au « jeu du volant » et au badminton ne diffère que très peu. Le volant en plastique est remplacé par un volant à plumes, la raquette en bois, un peu lourde, par une raquette métallique plus légère. Par contre, le but des deux formes d'activité diverge nettement. Au « volant », on essaie de jouer avec le plus de précision possible et de réussir un nombre élevé d'échanges. Au badminton, on tente au contraire de « placer » le volant de telle sorte que l'adversaire ait un maximum de peine à le reprendre. La pratique du badminton permet de faire de rapides progrès.



Le plus difficile est de disposer d'une salle adéquate.

Entre débutants, les échanges se font à une vitesse régulière et ils se prolongent sans faute. Bientôt, le sens du « placement » se développe: la satisfaction de « placer » le volant là où le partenaire... ne se trouve pas grandit et encourage l'engagement au travail.

A l'encontre d'autres sports (tennis ou squash), le badminton s'apprend vite. Après peu de temps déjà, on parvient à jouer agréablement. En outre, il sollicite fortement la condition physique. Il peut être pratiqué par tous, hommes et fem-

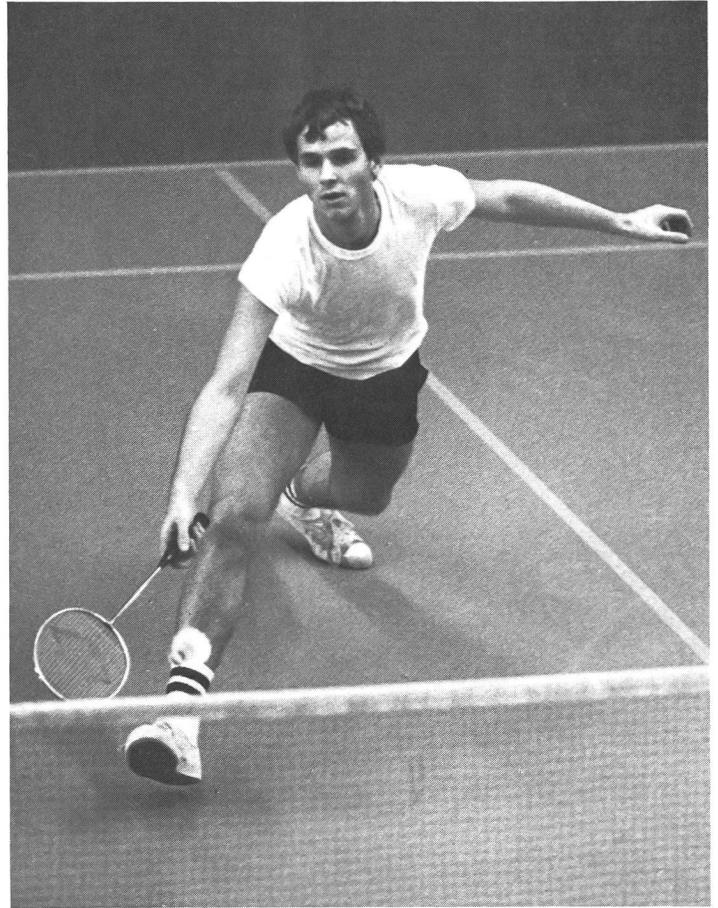
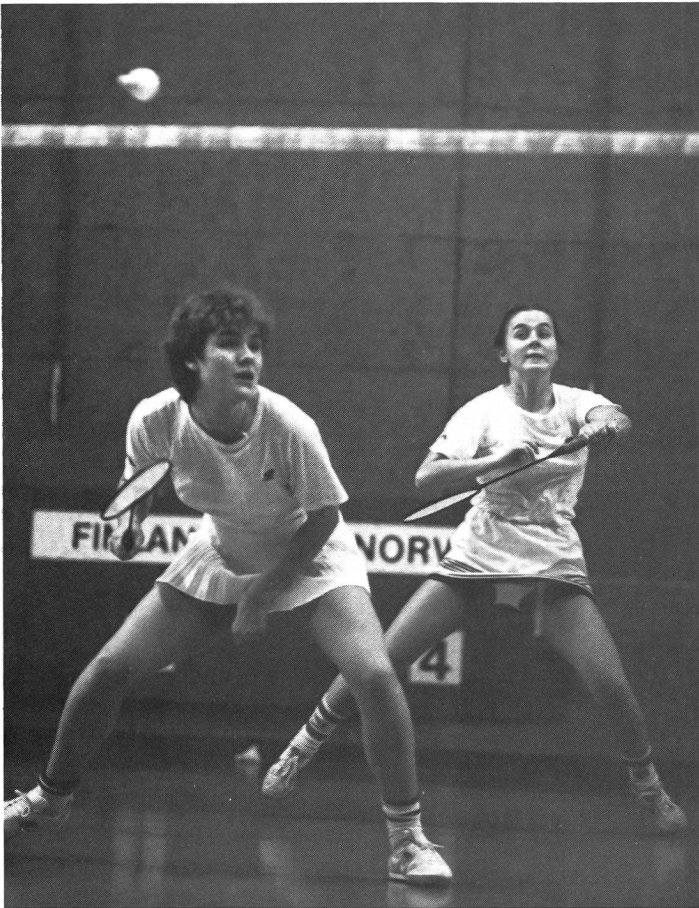


En 1878 aux Indes.



Deux dames expérimentent le « volant » à Badminton House.

mes, sans distinction d'âge. Et tous y trouvent un plaisir quasiment immédiat. N'allez cependant pas croire que le badminton est un sport de « fillettes », ni que quiconque peut arriver à jouer à un niveau de haute compétition. C'est au contraire un sport très exigeant. Pierre Duboux, un des meilleurs joueurs de Suisse, se plaît à en faire la démonstration en pariant avec d'autres sportifs d'élite qu'ils n'ont aucune chance de marquer un point dans un match (les matches se jouent en deux sets gagnants, de 15 points chacun). L'athlète Pierre Délèze, le hockeyeur Gérard Dubi, le basketteur Jon Fergusson ou encore le tennisman François Fragnières en ont fait l'expérience. Pas moyen de marquer un point! Le titre de champion de badminton constitue une sérieuse référence. Ce sport est considéré comme l'un des plus « rapides », après le hockey sur glace et la boxe. Ceci vient du fait que le terrain est relativement grand, que le volant peut atteindre une vitesse de 200 km/h et que les feintes sont faciles à réaliser.



ter le développement de ce sport. Ailleurs, ce sera plus difficile, car les salles sont réservées en priorité à des sports plus connus. On peut pourtant s'attendre à ce que la salle lausannoise fasse «boule de neige». Des projets analogues sont déjà à l'étude ailleurs!

Le badminton va également profiter de la popularité croissante des sports de salle. L'exercice physique est au goût du jour, mais pas à n'importe quel «prix»! Beaucoup ont peur d'affronter les conditions atmosphériques changeantes, alors qu'il est si commode de «transpirer» sous toit. Au même titre que l'aérobic, que le body building, que le squash ou le tennis en

salle, le badminton attire peu à peu un nombre grandissant d'adeptes.

L'engouement de la population pour les sports de loisirs favorisera aussi la percée du badminton de compétition, c'est presque certain.

En 1972, le badminton fut admis aux Jeux olympiques de Munich comme «sport de démonstration». Selon des déclarations récentes de M. Juan Antonio Samaranch, il est fort probable que le Comité International Olympique l'intègre définitivement dans son programme en 1985, en vue des Jeux de Séoul (1988). Si tel est bien le cas, il sera appelé à devenir un sport de plus en plus populaire. ■

Le badminton, sport de compétition, exige donc des qualités athlétiques multiples: vitesse, coordination des mouvements, endurance, résistance, souplesse, équilibre, bon jeu de jambes, qualités auxquelles il faut ajouter une concentration permanente et une grande mémorisation des situations passées en vue d'une utilisation tactique.

S'il y a, par exemple, 30 fois plus de licenciés au Danemark qu'en Suisse, ce n'est pas l'intérêt qui est à mettre en cause, mais les conditions, qui diffèrent totalement. A Copenhague, tous les clubs ont leur propre «badmintonhall» de 3 à 8 courts, réunissant de 300 à 1000 membres. En Suisse, l'unique centre destiné à la pratique du badminton vient d'être créé à Lausanne, on le sait, ce qui devrait facili-

